

COMMUNE DE CURAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
3 décembre 2021 – 20h30

Le trois décembre deux mille vingt-et-un à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Louis GRIMAL, Maire.

Présents : Marcelle ARGUEL, Marcel CAZOTTES, Julien CLUZEL, Nathalie COSTES, Jean-Claude FABIE, Marion FABRE, Yannick FOURNIER, Jean Louis GRIMAL, Yolande MARTIN, Lionel PORTES, Vivian VASSALO

Secrétaire de séance : Nathalie COSTES

Date de convocation : 24 novembre 2021

Date d'affichage du PV : 10 décembre 2021

Délibérations prises :

Budget communal – décision modificative n°1 (2021/7/1)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2111-109 : réserve foncière	2019.26 €	
D 2131-101 : bâtiment communal		4019.26 €
D 2158-118 : matériel communal	2000.00 €	
TOTAL D 21 : immobilisations corporelles	4019.26 €	4019.26 €

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Vestiaires : Monsieur le Maire rappelle que le projet 1 est avorté mais que le second projet est déjà avancé. Il prévoit la construction d'un bâtiment neuf pour tous les vestiaires. Les vestiaires actuels bénéficieront de travaux minimes mais indispensables comme l'adaptation des WC publics aux PMR. Ce projet a été présenté aux instances régionales de football pour avis ainsi qu'aux présidents du club de foot. La ligue de football a émis un avis favorable. Le club a émis des remarques sur l'aménagement intérieur des vestiaires mais qui ne remettent pas en question le projet dont le permis de construire doit être déposé avant le 31 décembre 2021.

Pour ce dossier, le système d'assainissement sera public avec un raccordement au réseau existant de l'autre côté de la route de la Fabrègue. Des estimations de coût ont été demandées.

La Fouon : Dès que Polygone sera en possession du relevé topographique (réalisé par la SCP Gravellier Fourcadier), ils organiseront une réunion de présentation du futur projet.

Divers :

- Fleurissement : Monsieur le Maire informe que la Commune de Curan a reçu pour la troisième année consécutive le 1^{er} prix du fleurissement dans sa catégorie (commune de moins de 350 hbt). Le jury aimerait associer au fleurissement du village, le cimetière, le stade et les abords de la salle des fêtes.
- Peinture : suite au départ d'un locataire à la résidence du Tilleul, des travaux de peinture indispensables ont été réalisés pour pouvoir mettre le logement en location en 2022.
- Noël 2021 : par souci de recyclage et d'économie, les anciens supports lumineux qui se fixent sur les lampadaires, seront rénovés par l'agent communal. Un tube lumineux sera accroché au cadre pour garder la forme du support.
- La Fabrègue – Impasse de la Combe : Il faut refaire le pluvial dans l'impasse jusqu'au puisard.